

AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 501-26

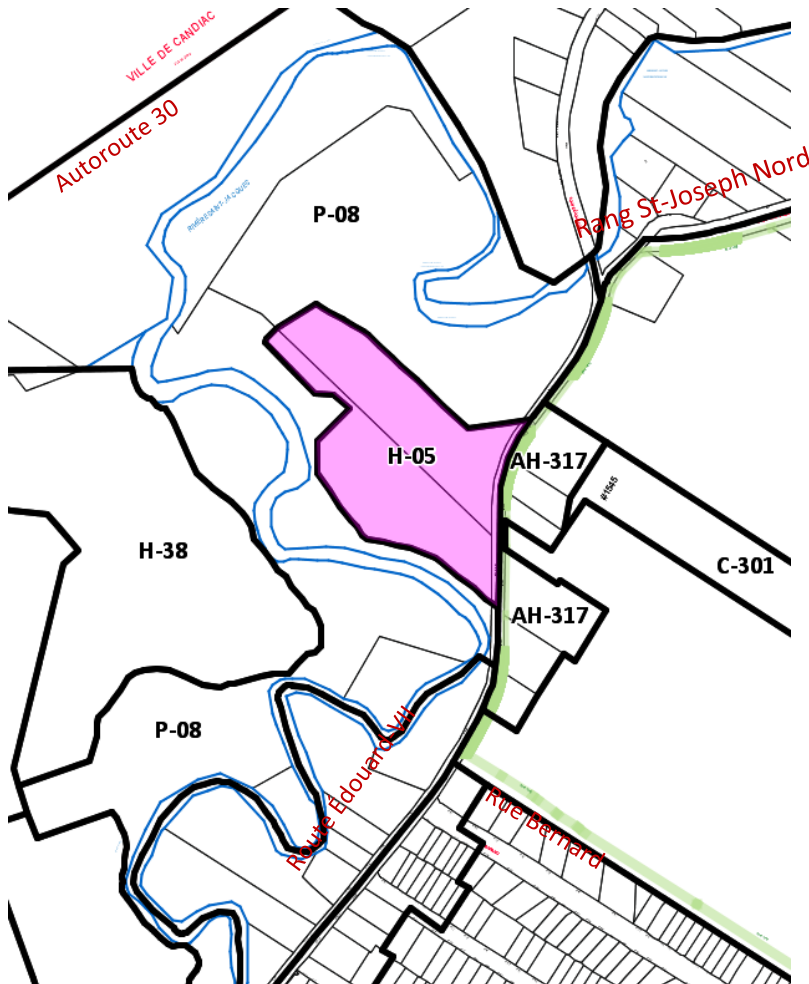
Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 501-26 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 9 juillet 2024, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 501-26 intitulé :

Règlement modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin, pour la zone H-05 :

- 1) d'augmenter le nombre de logement maximal par bâtiment multifamilial à 82;
- 2) de modifier les notes particulières applicables à la zone.

La zone concernée est la zone H-05. Le périmètre de cette zone est illustré au croquis suivant :



Cette zone se compose principalement des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
H-05	Route Édouard-VII #1550 et #1560 (pair)

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **lundi, 5 août 2024, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 501-26 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Philippe, ce 12 juillet 2024

Stéphanie Dulude

La greffière adjointe de la Ville
Stéphanie Dulude, avocate